

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle Samuel Paty, à PIA, le **3 juin 2025** à **18 heures**.

Affiché le 27 mai 2025.

Jérôme PALMADE, Maire de PIA



Ordre du jour :

- 1/ Approbation de la convention de participation aux dépenses de fonctionnement de l'école "La Bressola"
- 2/ Approbation de la convention de prise en charge des chats libres sur le territoire avec l'Association « Les Chats Libres Villelonguets »
- 3/ Approbation de la convention relative à l'intervention du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP) du Département, dans le cadre du plan-objet 66 : église paroissiale « Saint-Cyr et Sainte-Julitte » et chapelle « Notre Dame de la Salut »
- 4/ Approbation de la convention de mise à disposition de services de travaux pour le compactage des caissons de la déchèterie avec la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée
- 5/ Approbation du rapport d'activité 2024 du Service d'Assainissement Non Collectif des Pyrénées-Orientales – SPANC 66
- 6/ Mise à jour des tarifs municipaux
- 7/ Modification du tableau des effectifs
- 8/ Erreur matérielle sur la délibération DE_2025_007 : Chemin des Vignes, tranches 2 et 3 – réfection de la voirie : attribution du marché
- 9/ Demande de subventions concernant le financement du projet « les Halles de Pia »
- 10/ Régularisation foncière de la parcelle BD0583 intégrée par erreur au patrimoine communal
- 11/ Acquisition de la parcelle AR0236 appartenant à la SAFER OCCITANIE suite préemption
- 12 Approbation de la convention d'instruction d'urbanisme par le Service instructeur de Pia
- 13/ Modification du tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)